

Acoustique du bâtiment

Stage de formation

Hôtel Ibis Paris Berthier
163 bis, avenue de Clichy
Impasse Chalabre
75017 Paris

1er-2-3 octobre 2013



Centre d'information et de documentation
sur le **Bruit**

Centre d'information et de documentation sur le bruit

12-14, rue Jules Bourdais
75017 Paris

Brigitte QUETGLAS
Tél. : 01 47 64 64 61
email : quetglas@cidb.org
<http://www.bruit.fr>

Objectifs

Dès 2003, la France s'est engagée devant la communauté internationale à réduire par 4 les émissions des gaz à effet de serre d'ici à l'horizon 2050.

Pour atteindre cet objectif, le Grenelle de l'environnement a établi un vaste programme de rénovation thermique du parc immobilier existant et imposé des isolations efficaces pour les logements neufs.

Toutefois, il faut savoir qu'une isolation thermique peut parfois dégrader l'isolation acoustique ainsi que la qualité de l'air d'un bâtiment.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2013, les maîtres d'ouvrage doivent produire une attestation de prise en compte de la réglementation acoustique dans les opérations de construction de logements.

C'est pourquoi le Centre d'information et de documentation sur le bruit organise un **stage de 3 jours** afin de mieux aborder cette prise en compte de notre environnement sonore dans l'acte de construire.

Public concerné

- Les bureaux d'études acoustiques et thermiques,
- Les architectes,
- Les fabricants de matériaux,
- Les techniciens de collectivités territoriales et d'administrations déconcentrées
- et toutes les personnes non-spécialistes qui souhaitent appréhender les notions de base de l'acoustique.

Nombre de participants : 20

PROGRAMME

1er jour

8h30-9h00 : Accueil des participants

9h00-12h30 : **Jean-Claude Serrero, consultant en acoustique**

Les notions de base indispensables à la compréhension des phénomènes : niveau sonore, fréquence, décibels, décibels A

12h30-13h30 : Déjeuner

13h30-14h30 : **Alain Guillen, Norsonic**

Les appareils de mesure du bruit

14h30-17h30 : **Philippe Guignouard, Directeur du LASA**

La correction acoustique d'un local

2eme jour

9h00-12h30 : **Journée animée par Maurice Auffret, consultant en acoustique**

L'isolation acoustique aux bruits aériens intérieurs et extérieurs,

- la méthode classique et ses limites
- les transmissions directes et latérales : les nouveaux outils et exemples d'application
- les parois avec ouvertures : les principales difficultés rencontrées

12h30-13h30 : Déjeuner

13h30-14h30 : **Simon Faucheu, ACOEM 01dB**

Les appareils de mesure du bruit

14h30-18h00 : Suite de la matinée

L'isolation aux bruits de chocs : revêtements de sols, sols flottants,

Les bruits d'équipements : quelques aspects à examiner.

3eme jour

9h00-10h00 : **Emmanuel Grémaud, Brüel & Kjaer**

Les appareils de mesure du bruit

10h00-13h00 : **Mathias Meisser, consultant en acoustique**

Les différents types de normes : définitions, mesures en laboratoire et in situ, prévisions,

La réglementation de l'habitat et les indices européens.

13 h 00-14 h 00 : Déjeuner

14 h 00-17 h 00 : Les réglementations concernant les bâtiments autres que ceux d'habitation



ACCÈS

HOTEL IBIS PARIS BERTHIER :

Par la route :

Prendre le Périphérique, sortir Porte de Clichy, entrer dans Paris, prendre l'avenue de Clichy sur 300 m, entrée de l'hôtel : 1^{ère} rue à droite : impasse Chalabre. Suivre les indications pour accéder au parking (payant).

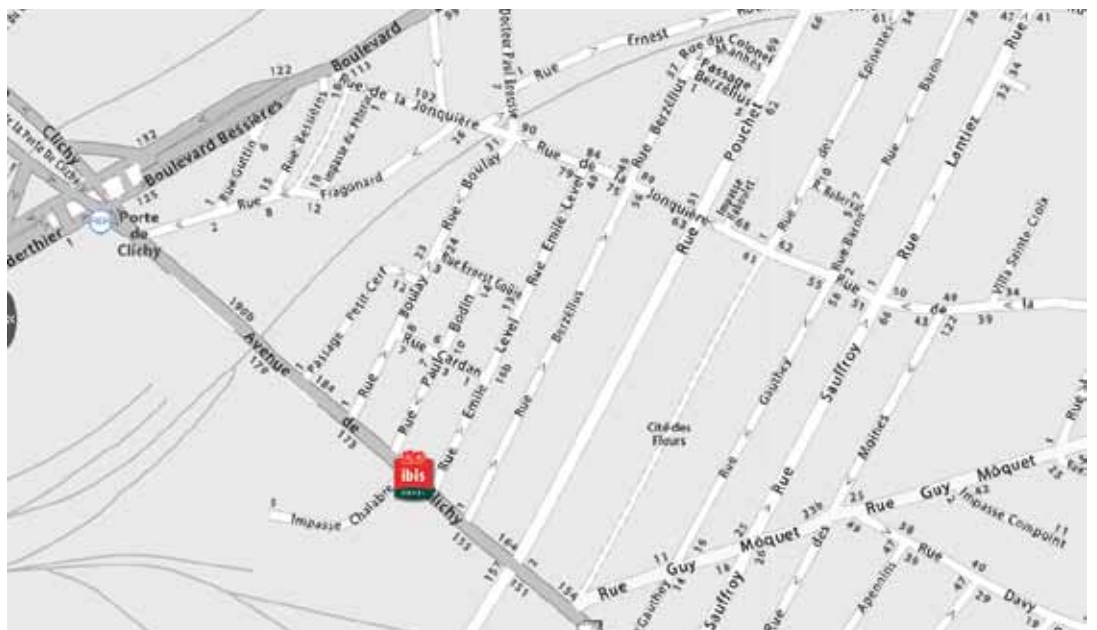
Métro : Ligne 13 station Brochant

RER : Ligne C Station Porte de Clichy

Bus : 31 et 66 station Cardinet, 54 et 74 station Brochant-Cardinet, PC 3 station Porte de Clichy.

Crédit photo :

©Eternit - Architecte : Alain Daragon



Acoustique du bâtiment

Stage de formation

Hotel Ibis Paris Berthier
163 bis, avenue de Clichy
75017 Paris

1er-2-3 octobre 2013



Centre d'information et de documentation
sur le **Bruit**

Bulletin d'inscription

À retourner à :

CIDB - Brigitte QUETGLAS

12/14, rue Jules Bourdais, 75017 Paris

Fax : 01 47 64 64 63 - E-mail : quetglas@cidb.org

Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme : _____ Service : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

e-mail : _____

Souhaite participer au stage "Acoustique du bâtiment", les 1er-2-3 octobre 2013 dont les frais d'inscription s'élèvent à **890 € nets***, comprenant les cours, le dossier technique, le déjeuner et les pauses.

Le CIDB est un organisme de formation dont l'activité est enregistrée sous le numéro 11 75 43207 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Adresse de facturation

Organisme : _____ Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

e-mail : _____

Mode de règlement

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CIDB

Virement bancaire au : CIC Neuilly-sur-Seine, n° 30066 10361 00010484301 70

Sur facture en _____ exemplaires

Date :

Signature

* Le CIDB est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Pour toute annulation au-delà du 16 septembre 2013, les droits d'inscription seront dus en totalité.

